



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

lutte contre l'exclusion

Question écrite n° 17506

Texte de la question

Mme Marie-Hélène Fabre attire l'attention de M. le ministre délégué auprès du ministre de l'économie et des finances, chargé de l'économie sociale et solidaire et de la consommation, sur les entreprises d'insertion. Elle lui rappelle que les entreprises d'insertion (EI) sont des entreprises à part entière. Inscrites dans le champ concurrentiel, les entreprises d'insertion tirent l'essentiel de leurs revenus de leurs activités économiques et se distinguent uniquement des autres entreprises par leur finalité car l'EI est porteuse d'un projet social visant l'insertion sociale et professionnelle des salariés qu'elle emploie. Bien représentées dans le secteur du bâtiment et dans celui de la collecte, du tri et du recyclage des déchets, les EI se développent dans les filières émergentes liées à la "croissance verte" et sont particulièrement attentives aux notions de développement durable et de responsabilité sociale et environnementale de l'entreprise (RSE). Elles ajoutent à cela la conviction que l'insertion dans la société passe avant tout par l'insertion dans la vie économique, et, à cette fin, proposent à des personnes très éloignées de l'emploi, souvent peu ou pas qualifiées, pour beaucoup en situation de marginalisation ou d'exclusion, un véritable emploi avec un statut de salarié (CDDI de 24 mois maximum). Aussi elle lui demande s'il compte mettre en place des mesures pour favoriser et financer cette catégorie qui crée autant de richesses économiques que de bénéfices sociaux.

Données clés

Auteur : [Mme Marie-Hélène Fabre](#)

Circonscription : Aude (2^e circonscription) - Socialiste, républicain et citoyen

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 17506

Rubrique : Politique sociale

Ministère interrogé : Économie sociale et solidaire et consommation

Ministère attributaire : Travail

Date(s) clé(e)s

Question publiée au JO le : [5 février 2013](#), page 1215

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)